



Sociétaire : 2524135 J

ASSOCIATION SPORTIVE  
COLLEGE  
RUE JEAN CHARLES DE BORDA  
40370 RION DES LANDES

Niort, le 27 août 2019

Cher(e) sociétaire,

Le contrat RAQVAM que vous avez souscrit pour garantir les activités de l'AS permet à vos licenciés de bénéficier d'une garantie "Indemnisation des dommages corporels".

Certains licenciés peuvent toutefois désirer bénéficier d'une protection encore plus étendue. La MAIF propose ainsi une garantie optionnelle "I.A. sport+" qui se substitue alors en cas d'accident à la garantie "Indemnisation des dommages corporels" : les plafonds sont revus à la hausse et des prestations d'assistance à domicile sont incluses.

La garantie est proposée aux licenciés UNSS moyennant une cotisation complémentaire de 10,79 € qui s'ajoute à la cotisation de base versée au titre du contrat de l'AS ; elle est acquise à compter de la date de souscription et pour toute la période de validité de la licence.

Le document ci-joint vous permettra d'apporter une information complète à vos adhérents et de procéder, si vous le souhaitez, aux opérations de souscription :

- complétez ce document en y reportant la liste des souscripteurs de la garantie optionnelle "I.A. sport+",
- adressez-le à "Groupe MAIF – Gestion des courriers sociétaires – 79018 NIORT CEDEX 9,
- encaissez le montant du supplément de cotisation (aucun règlement ne doit être adressé directement à la MAIF ; le montant total des compléments de cotisation sera imputé sur le compte cotisation de l'AS).
- en cas d'accident, envoyez la déclaration de sinistre à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Vous pouvez utiliser également notre service en ligne Mon Asso Facile, destiné à simplifier la gestion administrative de votre association. Gratuit pour nos sociétaires, il vous permet d'enregistrer les adhésions, appeler et encaisser les cotisations, communiquer entre membres, organiser un évènement de manière simple.... Vivez votre rentrée sereinement en vous rendant sans plus tarder sur [monassofacile.maif.fr](http://monassofacile.maif.fr)

Nous vous prions d'agréer, cher(e) sociétaire, l'expression de nos sentiments mutualistes.

MAIF